

2019 DEVE 68 Dénomination « allée des 116 victimes du vol AH 5017 du 24 juillet 2014 » attribuée à l'allée du parc de Bercy située entre la rue Joseph Kessel et la rue François Truffaut, côté quai de Bercy (12e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il a été demandé qu'un hommage soit rendu aux 116 victimes du vol AH 5017 du 24 juillet 2014 en dénommant ainsi une allée du parc de Bercy dans le 12e arrondissement. La commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux, réunie le 15 avril 2019, a donné un avis favorable à cette demande.

Le parc de Bercy est composé de trois espaces distincts, les « prairies » formées de pelouses ombragées par de grands arbres, les « parterres » partie centrale du parc dénommée jardin Yitzhak Rabin, et le jardin romantique. Ce dernier abrite la maison du lac et comprend, outre de beaux arbres, des bassins bordés de roseaux où vivent canards, hérons et gros poissons. L'allée choisie pour cet hommage se situe côté sud du jardin et est longue de 198 m.

Le vol AH 5017 Air Algérie affrété auprès de la compagnie espagnole Swiftair décolle le 24 juillet 2014 à 00h45 de l'aéroport international de Ouagadougou (Burkina-Faso) à destination de l'aéroport Houari Boumediene d'Alger avec 110 passagers et 6 membres d'équipage à son bord.

À 01h55, la compagnie Air Algérie annonce avoir perdu le contact alors que l'appareil survolait le Mali. L'information est ensuite confirmée par l'affruteur Swiftair, puis par l'aviation civile algérienne, qui ne précise cependant pas les causes de cette perte de contact.

Des cellules de crise sont mises en place aux aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Marseille, compte tenu du fait que de nombreux Français sont présents à bord du vol disparu. Un numéro d'urgence est ouvert par le ministère français des Affaires étrangères.

Les recherches sont organisées et des avions de chasse Mirage français basés à Niamey (Mali) participent aux recherches. Des traces sont repérées et le gouvernement burkinabé annonce le 24 juillet à 17h que l'appareil, un McDonnell Douglas MD-83, s'est écrasé avec 116 personnes à son bord, près du village de Gossi au Mali, à une cinquantaine de kilomètres du Burkina Faso.

Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de l'accident. La commission d'enquête est composée d'enquêteurs d'Algérie, du Burkina-Faso, d'Espagne, des États-Unis, de la France et du Mali.

Trois groupes sont constitués, le premier, chargé de cartographier la scène de l'accident, de reconstituer autant que faire se peut l'avion, et de déterminer les causes d'une éventuelle avarie. Le second est chargé de reconstituer le déroulement du vol et le troisième de recueillir toutes les données externes, images radar, dossier météorologique.

Les deux boîtes noires de l'appareil sont confiées aux enquêteurs français pour analyse au laboratoire du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses (BEA) de Brétigny-sur-Orge.

Selon les premières conclusions du BEA, la piste accidentelle est privilégiée. L'enregistreur des données de vol montre que l'appareil a été victime d'une « chute brutale » après un « ralentissement de ses moteurs » à son altitude de croisière. L'appareil était donc entier au moment de toucher le sol.

Le rapport final du BEA, publié en avril 2016, précise que l'accident a été provoqué par le givrage des capteurs de pression, leur non-activation ayant entraîné des erreurs d'information limitant la poussée des moteurs et un décrochage de l'avion.

Parmi les victimes, on dénombre 54 Français, 28 Burkinabés, 6 Libanais, 6 Espagnols (membres de l'équipage), 6 Algériens, 5 Canadiens, 4 Allemands, 2 Luxembourgeois, 1 Belge, 1 Nigérian, 1 Égyptien, 1 Suisse et 1 Anglais.

En juillet 2018 une stèle portant le nom des 116 victimes était inaugurée près de l'aéroport de Ouagadougou. Une autre stèle a été installée près du lieu du crash, à Gossi au Mali. Cependant, il était important pour les familles, notamment françaises d'avoir un lieu plus proche, commémorant le souvenir des victimes du vol AH 5017 du 24 juillet 2014. Cette allée du parc de Bercy sera leur mémorial.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2019 DEVE 68 Dénomination « allée des 116 victimes du vol AH 5017 du 24 juillet 2014 » attribuée à l'allée du parc de Bercy située entre la rue Joseph Kessel et la rue François Truffaut, côté quai de Bercy (12e).

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « allée des 116 victimes du vol AH 5017 du 24 juillet 2014 » à l'allée du parc de Bercy située entre la rue Joseph Kessel et la rue François Truffaut, côté quai de Bercy (12e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du _____

Sur le rapport présenté par Madame Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission, par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3e commission, par Madame Colombe BROSEL au nom de la 4e commission et par Monsieur Patrick KLUGMAN au nom de la 7^e commission ;

Délibère :

Article 1 : La dénomination « allée des 116 victimes du vol AH 5017 du 24 juillet 2014 » est attribuée à l'allée du parc de Bercy située entre la rue Joseph Kessel et la rue François Truffaut, côté quai de Bercy à Paris 12e.